

ASSEMBLÉE NATIONALE
7 juin 2016

CROIX-ROUGE - (N° 3774)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL1

présenté par
Mme Françoise Dumas, rapporteure

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 1, après les mots :

« administratif ou »,

insérer le mot :

« dans ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.